

L'APIC lance sa première campagne de communication pour promouvoir l'identification des cycles, outil clef de lutte contre le vol

Depuis l'adoption de la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) en 2019 qui traduit les ambitions du plan Vélo, l'identification des vélos neufs est obligatoire depuis le 1er janvier 2021 et depuis le 1er juillet pour les vélos d'occasion vendus par un commerçant. Élément clef de la stratégie de lutte contre le vol des vélos, l'identification doit désormais être largement appropriée par les commerçants et les propriétaires de vélos !

L'APIC, Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active, lance sa première campagne de communication digitale, afin de faire mettre en lumière l'avancée que représente l'identification des cycles qui se traduit par le marquage et l'enregistrement de ces derniers dans le FNUCI, (Fichier National Unique des Cycles Identifiés). L'objectif de ce dispositif est de dissuader les malfaiteurs et de faciliter la restitution des vélos à leurs propriétaires.

D'une durée d'un mois à compter du 17 janvier 2022, la campagne cible les usagers du quotidien qui sont régulièrement exposés au risque de vol : un tiers d'entre eux se sont déjà fait voler leur bicyclette au moins une fois. Pour 8% des victimes, l'incident a même provoqué l'abandon de la pratique du vélo.

Alors que près d'un vélo sur 3 est retrouvé, le dispositif d'identification et de suivi de la vie du cycle est un outil pour leur redonner confiance : non, le vol de vélo n'est pas une fatalité !

Réalisée par l'agence Proches, cette opération de communication, est un dispositif de sensibilisation par une campagne d'affichage avec un message puissant et facilement mémorisable : celui de l'unicité de son vélo, de la nécessité de le marquer et de l'enregistrer dans le FNUCI. Une vidéo courte et percutante diffusée sur les réseaux sociaux puis relayée par des influenceurs vient appuyer ce message. Un lien renvoie vers le site de l'APIC où les propriétaires de cycles pourront trouver toutes les informations relatives à l'identification et au suivi du cycle de vie leur vélo ; pourquoi et comment sont utilisées les données dans le FNUCI...

En relai de la vidéo, un partenariat avec 5 influenceurs est déployé sur Instagram tout au long de la campagne. En se filmant chez un commerçant pour faire identifier en direct leur vélo et expliquer le dispositif, son fonctionnement et ses enjeux, il s'agit d'une expérience immersive qui entend démontrer la simplicité et l'accessibilité de la démarche.

Enfin, pour mettre en valeur la créativité des propriétaires et l'unicité de leur relation affective avec celui-ci, un jeu-concours appelle les propriétaires à se prendre en photo avec leur vélo, en mentionnant le #MonVéloEstUnique. Ce jeu concours permettra aux participants de gagner, sur tirage au sort, des lots tels que des VAE.



**1 seule
de le retrouver
en cas de vol**

**Faites marquer et enregistrer
votre vélo**

APIC
Plus d'informations sur apic-asso.com

La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et l'UNION sport & cycle se sont associées pour créer l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active (APIC).

L'UNION sport & cycle représente les distributeurs, sur qui pèse l'obligation d'identifier les cycles. La FUB fédère les utilisateurs, qui sont les premières victimes des vols de vélos. Ces deux organisations tirent leur légitimité d'un fort réseau de membres et d'adhérents. Il était donc naturel qu'elles se regroupent au sein d'une association afin d'unir leurs forces pour promouvoir et développer l'identification des cycles et participer ainsi à la lutte contre le vol et le recel.

Pour en savoir plus sur l'APIC : <https://apic-asso.com/>

Contact Presse :

- APIC : Christine.laymard@apic-asso.com / Tel : 06 03 45 23 32